



Les Bons Villers
Genappe
Villers-la-Ville

Pays des 4 Bras

GROUPE D'ACTION LOCALE



page 2

pages 4 & 5

page 5

page 6

page 8

ÉDITO

À l'heure où vous recevrez cette 5^e édition de la Gazette du Pays des 4 Bras, nous espérons que les mesures de déconfinement permettront à chacun de reprendre progressivement ses activités. Si l'équipe du Groupe d'Action Locale (GAL) et de ses partenaires a globalement poursuivi ses missions, expérimentant le télétravail intense, nos producteurs locaux ont, quant à eux, redoublé leurs efforts et occupent plus que jamais une place de choix dans nos modes de consommation. Et nous les en remercions !

Au-delà du caractère très dur de cette crise, nos métiers et nos missions d'appui au développement d'un territoire plus résilient révèlent avec force tout leur sens. Rassembler acteurs publics et privés et agir à l'échelle de plusieurs communes voisines permettra sans aucun doute de renforcer nos capacités de production alimentaire, de tendre vers une autonomie d'approvisionnement et une plus grande capacité à réinventer nos propres moyens de production (outils, énergie,...), de développer et partager nos compétences, nos coopérations, ou encore d'encourager une autre mobilité.

Pour relever ces défis, l'équipe du GAL s'agrandit et évolue avec l'arrivée de **Stéphanie Labie** au Relais du visiteur, de **Pierre Seraille** au Monty pour les Espaces collaboratifs, de **Caroline Rossez** pour la coopération des territoires d'abbayes et d'**Olivier Servais** au poste de coordinateur. Bientôt, **Heidi Bonsacquet** et deux jeunes porteuses de projet, **Hélène Wilmotte** et **Mathilde Desender**, viendront renforcer le pôle « formation » via le projet Agricœur.

Tandis que de nombreuses activités sont reportées, nous poussant à renoncer à publier dans cette édition l'agenda culturel, les réunions prennent une forme nouvelle, la distance s'imposant partout et pour tous. Dans ce numéro de la Gazette, dont la rédaction a été entamée avant et poursuivie pendant le confinement, vous découvrirez les dernières avancées de nos projets qui, s'ils connaissent la crise, ne sont pas arrêtés. Par exemple, un appel à de nouveaux porteurs de projet est lancé par Pierre, coordinateur au Monty, pour ouvrir de nouveaux tiers-lieux, ces témoins et incubateurs d'une ruralité dynamique et innovante. En matière de développement durable et d'innovation, notre territoire n'est pas en reste et bénéficie d'initiatives diverses, à découvrir ou à suivre dans ce numéro : Green Deal, plantes médicinales, farine BIO et locale, espace-test, mobilité partagée...

Enfin, les richesses du Pays des 4 Bras sont à portée de clic, le Relais du visiteur proposant une variété de contenus sur le web. De quoi s'évader en partant à la rencontre du patrimoine local.

L'équipe du GAL

ACTUS À LA UNE

Notre site internet www.paysdes4bras.be fait peau neuve pour mieux informer et impliquer acteurs et citoyens du territoire. La période de confinement a été mise à profit pour avancer sur le volet communication et particulièrement sur l'amélioration de cet outil. Vous y découvrirez des fiches présentant produits et producteurs locaux, en lien avec la carte éditée précédemment, une veille en matière de mobilité ainsi que nos actualités et événements à l'agenda, en plus d'informations plus larges sur le territoire et nos actions.

Le projet « **Abbayes et sites cisterciens, vecteurs de développement économique, touristique et culturel** » est lancé ! Porté par notre GAL, il voit s'associer trois territoires européens autour de ce patrimoine majeur que représentent ici l'abbaye de Villers, l'abbaye de Clairvaux (GAL Côte-des-Bar, France) et le monastère d'Alcobaça (GAL Leader Oeste, Portugal). L'objectif poursuivi est de renforcer l'**attractivité touristique des territoires** concernés en (re)développant et valorisant les liens étroits qui unissent ces pôles touristiques et culturels à leur territoire respectif. Concrètement, il s'agit de développer des nouvelles activités et des outils de découverte de ce patrimoine, tels que des modules pédagogiques et des circuits touristiques, tout en contribuant à la reconnaissance UNESCO des abbayes et sites cisterciens en Europe et à la mise en route d'un « chemin des abbayes » à l'image des sentiers de Compostelle... ■



Le Groupe d'Action Locale Pays des 4 Bras bénéficie d'une subvention dans le cadre du programme LEADER. Les projets sont financés par la Région Wallonne, la Fédération Wallonie Bruxelles et le Commissariat Général au Tourisme (à concurrence de 51,3 % du total pour les 3) par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) (à raison de 38,7 %), et par les 3 communes, à concurrence de 10% du financement total. LEADER est l'acronyme de Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale. Ce programme est l'outil de financement grâce auquel l'Europe investit dans les zones rurales.

GREEN DEAL CANTINES DURABLES LE GAL SIGNE EN TANT QUE FACILITATEUR, VERS UNE ALIMENTATION PLUS DURABLE DANS LES ÉCOLES

Une dynamique générale vers un système alimentaire plus durable est déjà en route en Wallonie depuis quelques années. Les écoles sont un cadre idéal pour sensibiliser et amener à des changements de comportement car elles peuvent facilement intégrer la richesse du thème de l'alimentation dans les programmes pédagogiques. D'autant que le territoire du Pays des 4 Bras comporte une vingtaine d'écoles, tout type d'enseignement et tous niveaux confondus, ce qui représente un levier important pour orienter la production agricole et l'alimentation dans une direction plus durable à l'échelle du territoire.

Valérie-Anne Dumont
CHARGÉE DE MISSION AGRICULTURE
agriculture@paysdes4bras.be
071 81 81 29



QU'EST-CE QU'UN « GREENDEAL » ?

Un Green Deal est un accord volontaire entre des partenaires privés, publics et les autorités politiques pour lancer des projets de développement durable ambitieux autour d'une thématique spécifique. Le Green Deal propose aux parties prenantes de signer une **convention** qui les engage pour avancer vers un système alimentaire durable en menant des actions concrètes à leur niveau et collectivement. Les cantines de collectivité sont ici particulièrement concernées.

QU'ENTEND-ON PAR FACILITATEUR ?

Un facilitateur est tout organisme qui peut apporter un **soutien** direct à l'amélioration de la durabilité au sein des cantines et cuisines de collectivité. Ce soutien doit être en lien avec au moins 2 des 6 axes de travail du Green Deal qui consistent à favoriser : les produits locaux et de saison ; les produits équitables, respectueux des animaux et de l'environnement ; les repas sains, équilibrés et savoureux préparés en veillant à réduire le gaspillage alimentaire et les déchets ; avec un souci d'inclusion sociale. Il doit ainsi définir des objectifs à atteindre d'ici 2021 et les actions qui seront mises en œuvre pour y arriver.

LE RÔLE DU GAL PAYS DES 4 BRAS

Le GAL propose ses services d'accompagnement et de soutien à la sensibilisation, à la formation, à la mise en réseau et à l'amélioration de l'approvisionnement, envers tous les acteurs concernés. Il a notamment travaillé à l'approvisionnement en produits locaux de la Cellule Solidarité Emploi qui prépare des centaines de repas pour nos écoles et personnes âgées. L'objectif que nous nous sommes fixé est d'accompagner au moins une école par commune dans un ou plusieurs des axes de travail précités. Une **première rencontre** avec les autorités politiques en charge de l'enseignement sur les 3 communes et d'autres partenaires impliqués dans la démarche était à l'agenda et devra être replanifiée... Le premier objectif est d'**identifier les écoles** désireuses d'évoluer vers un système alimentaire plus durable, que ce soit au niveau des collations ou des repas chauds, ou plus simplement intéressées, dans un premier temps, par des actions de sensibilisation dans leur établissement.

Plus d'infos : www.greendealcantines.be
N'hésitez pas à consulter nos actualités
sur www.paysdes4bras.be
ou à contacter Valérie-Anne.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La chicorée sauvage est recommandée contre les troubles digestifs.

La chicorée était déjà utilisée comme plante médicinale 4000 ans avant Jésus-Christ à des fins digestives. La chicorée sauvage a de tout temps été ramassée pour être consommée en salade ou comme plante médicinale à propriétés stomachiques, dépuratives et légèrement laxatives. Elle est connue pour contenir beaucoup de provitamine A, de vitamines B et C ainsi que des sels minéraux. C'est la racine qui est utilisée en pharmacie. Elle contient de l'inuline (glucide de réserve) et des sucres, ainsi que de l'intybine, substance amère.

À la fois apéritive et digestive, la chicorée, sous toutes ses formes, est une plante à préconiser dans notre alimentation quotidienne. Consommée en infusion, elle est utile pour faire face à une indigestion ou d'autres troubles digestifs légers. La chicorée agit tout autant sur la prévention des infections, grâce à ses propriétés prébiotiques. Tonique, elle est bien sûr un excellent succédané du café et permet ainsi de limiter la prise de caféine. Voici donc une plante aux **multiples vertus**, même si, contrairement à ce que certains ont pu penser un temps, elle ne présente pas de qualités anti-diabétiques prouvées.



*Fleurs et feuilles
de la chicorée sauvage,
également appelée
« barbe de capucin »
(Cichorium intybus L.
– Famille des
Asteracées)*

FAIRE POUSSER DES PLANTES MÉDICINALES SUR NOTRE TERRITOIRE

**UNE SÉANCE D'INFORMATION DU GAL PAYS DES 4 BRAS,
EN COLLABORATION AVEC L'ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE**



Le 10 février dernier s'est tenue à l'Abbaye de Villers **une première séance d'information** «Plantes médicinales» à destination des agriculteurs et producteurs du territoire. Les participants ont ainsi pu découvrir les modes de culture de plusieurs espèces de plantes médicinales adaptées à notre région. Nous avons également eu l'honneur d'accueillir un spécialiste européen de l'argousier qui a présenté en détails la production de cet arbrisseau dont les baies fournissent une huile aux nombreuses propriétés médicinales.

Souhaitant éveiller l'intérêt pour cette **filière innovante**, les premiers essais d'implantation en champs seront entrepris dès ce printemps sur le site d'Agricoeur à Frasnes-lez-Gosselies (voir page 4).

Intéressé-e par la thématique des plantes médicinales sur notre territoire ? N'hésitez pas à nous écrire à agriculture@paysdes4bras.be
Nous vous tiendrons informé-e des prochains événements !

*De gauche à droite :
André FALISSE,
ingénieur agronome,
professeur honoraire
Gembloux ABT ULg ;
Claudia VULPE,
épouse d'Alexandru ,
ingénieur agronome
et améliorateur de
l'argousier ; Patrick
FAUTRE, directeur de
l'Abbaye de Villers-
la-Ville ; Corina
SCUBLI, épouse
de André FALISSE,
ingénieure agronome
horticole; Alexandru
VULPE, ingénieur
agronome, spécialiste
et producteur
de l'argousier en
Roumanie*

LE BIO À L'HONNEUR !

Plus anecdotique que dans d'autres régions, le BIO et le « zéro phyto » se font aussi progressivement leur place chez nous, à côté de l'agriculture conventionnelle. Quelles sont les activités en BIO sur notre territoire ? Qui sont les acteurs impliqués dans ces filières ? Pourquoi ceux-ci ont-ils franchi le pas ? Nous sommes partis à leur rencontre afin d'en savoir plus sur le sujet et de donner un coup de projecteur sur ce secteur.

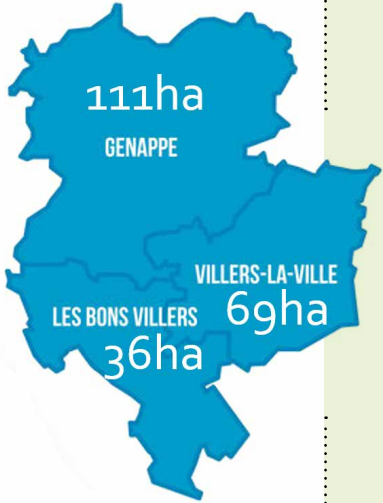
LE BIO SUR LE TERRITOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

Le territoire du Pays des 4 Bras compte **17 producteurs***, **3 transformateurs** et **7 distributeurs BIO**. C'est la commune de Genappe qui a la plus grande superficie sous contrôle BIO avec 111 ha. C'est également cette commune qui a montré la plus grande évolution de la superficie occupée par le BIO au cours de ces 10 dernières années.

Viennent ensuite Villers-la-Ville avec 69 ha et Les Bons Villers avec une superficie de 36 ha pour le BIO. La superficie totale sous contrôle BIO au Pays des 4 Bras s'élève donc à **216 ha**, ce qui représente 2% de la superficie agricole utile totale (SAU : 12000 ha).

La majorité de ces superficies est occupée par des prairies, de l'élevage ou des grandes cultures. Le maraîchage et les cultures fruitières viennent en 4^e et 5^e position.

* Producteurs sous contrôle BIO (certifiés ou en conversion) 100% bio ou mixtes bio-conventionnel. ■



LES APÉROS DYNAMIQUES DU MONTY SUR LE THÈME DU BIO, UNE BELLE OPPORTUNITÉ DE RENCONTRER DES ENTREPRENEURS ENGAGÉS DE NOTRE TERRITOIRE !

Pour son 2^e « Apéro Dynamique », le MONTY, en collaboration avec le GAL, proposait en décembre dernier cette fois une **rencontre** des producteurs/transformateurs qui ont fait le pari du BIO ou qui tendent vers le « zéro phyto » sur nos communes de Les Bons Villers, Genappe et Villers-la-Ville. Sous la forme d'une présentation dynamique enrichie de **témoignages** sur la grande scène, les Apéros Dynamiques ont proposé un moment de discussion convivial où citoyens, consommateurs, producteurs et autres acteurs locaux pouvaient poser toutes leurs questions et nouer des liens. Durant cette soirée, les participants pouvaient également découvrir une mini-exposition de portraits de 4 jeunes producteurs engagés du territoire réalisé avec la complicité des Ateliers du Léz'Arts.

BIENTÔT UNE FARINE BIO... DU PAYS DES 4 BRAS !

Nous l'évoquions dans le précédent numéro, depuis près d'un an, **5 fermes** du territoire, accompagnées par le GAL et Groupe One*, ont planté différentes variétés de froment, d'épeautre et de seigle, ceci dans le but de produire de la farine locale BIO et sans adjuvants.

Les grains de froment, d'épeautre ou encore de seigle sont produits en agriculture BIO et seront moulus sur meule de pierre dès le mois de septembre 2020. Par l'écrasement du germe de blé (non écrasé dans la production industrielle), **les farines de meules** sont composées naturellement d'un gluten suffisant à leur panification, ce qui permet de ne pas ajouter d'adjuvants, d'additifs, de conservateurs... Bien entendu, une farine vivante est un produit délicat et réactif ! Elle contient des levures naturelles, des minéraux et le germe du grain. Dès qu'on y ajoute de l'eau et de la levure ou du levain, un long processus de transformation commence ; la température ambiante, l'humidité de l'air, le terroir de la farine entrent en jeu. Le boulanger professionnel ou non doit observer, réagir, anticiper, décider.

Afin d'aider les professionnels et les boulangers amateurs à travailler leurs farines, le GAL pense déjà à de futures formations !

Les farines seront commercialisées dès le mois de novembre à destination des boulangers et autres professionnels du secteur, mais aussi directement des consommateurs via les points de vente à la ferme et commerces de proximité.

* L'asbl Groupe One propose des programmes et des outils pour faciliter le développement de l'entrepreneuriat durable à Bruxelles et en Wallonie, particulièrement dans les domaines de l'alimentation durable, de l'économie circulaire et de la gouvernance-transition.

Plus d'infos : Rendez-vous sur www.paysdes4bras.be et notre page Facebook Pays des 4 Bras. ■

PRODUCTEURS BIO OU « ZÉRO PHYTO » : 4 PORTRAITS, 4 HISTOIRES.



PATRICK VAN DE STEENE, LA FERME AUX LÉGUMES À HOUTAIN-LE-VAL ET RÈVES

Après une expérience dans l'industrie agricole, Patrick reprend la ferme familiale en 2013. Il se lance dans la production de légumes et produit aujourd'hui une large gamme sans pesticides sur 3 ha. En 2019, un nouveau cap est passé : la conversion de 20 ha de culture en BIO pour des légumes type carottes, pommes de terre, pois et épinards. « Après un burn-out et le décès de ma mère d'un cancer, cela n'avait plus de sens de me retrouver, seul sur mon tracteur, à pulvériser des produits toxiques, c'est pas ça ma vie. S'il y avait deux fermes dans chaque village, qui produisent des légumes, ça créerait plein d'emplois ! »

📍 Rue de Namur, 13 | Rue Wattimez-Bas, 48
1476 Houtain-Le-Val | 6210 Rèves

☎ 0476 52 59 13

✉ info@lafermeauxlegumes.com

🌐 www.lafermeauxlegumes.com

📌 Ferme Aux Légumes

IGNACE DE PAEPE, LA FERME DU GALA À GLABAI

Fils d'agriculteur, Ignace a la grande chance en 2016 de reprendre une ferme de 40 ha, située à deux pas de la ferme familiale de Vieux-Genappe. La ferme étant déjà en BIO depuis 5 ans, il poursuit l'élevage de poules pondeuses, aidé par son épouse. Sa plus grande fierté ? « Prouver que c'est possible de faire du bio, de le faire bien et d'arriver à en vivre car on maîtrise la distribution. Mais le bio nous oblige à encore mieux connaître nos terres et à anticiper. » Ignace produit également des céréales qu'il fournit à un marchand d'aliments pour animaux.

📍 Ruelle Mambour, 1 - 1473 Glabais

📌 Ferme du Gala



JÉRÉMY ET MARIE VERMEIREN, LA FERME DE LA DISTILLERIE À BOUSVAL

Au décès de son père en 2016, Jérémy reprend la ferme familiale avec son frère. Après le succès remporté par son distributeur de pommes de terre, ses clients en demandent plus et il démarre quelques ares de maraîchage avec sa femme et ses beaux-parents.

« C'est le client qui te dit que si tu fais du BIO, il viendra chez toi ! Et puis ça devient naturel. » En 2019, toute la ferme passe en BIO.

« L'impact sur le sol ? C'est énorme ! J'ai arrêté totalement le labour sur les 20 ha de culture, c'est violent la différence. » Jérémy voudrait se lancer dans la culture de céréales panifiables BIO et la culture d'arbres fruitiers...

📍 Avenue des Combattants, 175 - 1470 Bousval
☎ 0478 96 54 29 | 0494 15 82 97

✉ fermedeladistillerie@gmail.com

🌐 www.fermedeladistillerie.be

📌 Ferme de la Distillerie



BERNARD DECONINCK, LA FERME DE GENTISSART À MARBAIS

Directeur commercial à l'AWE (Association Wallonne de l'Élevage) jusqu'en 2007, il reprend alors la ferme familiale et l'élevage laitier. Après deux crises du lait, en 2011, il se diversifie et se lance dans la culture de fraises, puis d'asperges et ensuite vers du maraîchage BIO en 2015. Il poursuit l'élevage pour les concours, sa passion. À la ferme, il est aidé par son épouse et une poignée de saisonniers. « La vente directe à la ferme offre plus de contact humain et me permet de défendre mon métier. »

📍 Rue de Gentissart, 15 - 1495 Marbais

☎ 0479 02 30 39

✉ fermedegentissart@hotmail.com

📌 Ferme de Gentissart



MÉTIERS DU TERROIR

AGRICOEUR : UN NOUVEAU LIEU POUR LA FORMATION ET L'INNOVATION AGRICOLE

À deux pas du centre de Frasnes-lez-Gosselies, entre la chaussée de Bruxelles et le contournement, le site d'Agricoeur s'active à dévoiler son nouveau visage... La période de crise n'a en effet pas empêché l'équipe du GAL et ses partenaires communaux (administration communale et CPAS) de avancer sur la mise en place d'un nouvel outil en matière de formation et de soutien à l'innovation agricole et sociale.

Le site d'Agricoeur, c'est au départ un projet communal, développé dans le cadre du développement rural depuis plusieurs années et qui offre sur près de 3ha un atelier rural (espace pour entreprises), une ancienne ferme transformée en partie en logements, des espaces verts et un beau terrain agricole équipé d'une serre professionnelle. C'est sur ce terrain que, pendant plusieurs années, une équipe motivée d'ouvriers et de bénévoles ont produit annuellement près de 5 tonnes de légumes qui alimentaient notamment les repas de collectivité préparés par la Cellule Solidarité Emploi (Centre d'Insertion Socioprofessionnelle).

À la recherche d'un espace pour amplifier ses activités de formation, le GAL s'est vu confier début 2020 la gestion du terrain agricole par la commune de Les Bons Villers. La mission de ce nouvel outil ? Multiple, elle comprend trois axes répondant aux défis futurs : soutenir la formation dans les métiers du terroir ; favoriser l'innovation agricole et sociale ; appuyer le développement de nouvelles activités économiques liées à l'agriculture et à l'horticulture (production de légumes, semences, fleurs...).



UN ESPACE POUR TESTER SON ACTIVITÉ

L'accès à la terre est compliqué, le Brabant wallon et le Hainaut n'échappent évidemment pas à la règle, surtout pour ceux qui ne sont pas issus d'une famille d'agriculteurs. Par ailleurs, se lancer dans une nouvelle activité est souvent bien plus stimulant si on se sent entouré de ses pairs ou de personnes plus expérimentées. C'est pourquoi il existe des espaces-test, un dispositif de soutien à l'entrepreneuriat dans le secteur de la production agricole et de la transformation.

Le GAL a rejoint le réseau wallon des espaces-test (<http://espace-test.be/>) et a sélectionné, avec l'aide de ses partenaires et sur base de différents critères, les deux premières candidates qui pourront en bénéficier tout en apportant leur contribution à la dimension formation. Sur une surface de **15 ares**, Hélène et Mathilde testeront pendant 2 ans respectivement la production diversifiée de **fleurs** et de **légumes** en « zéro phyto ». Des parcelles restent disponibles et un prochain appel aura lieu à l'automne...

UN ESPACE DE FORMATION

Redonner envie de produire ses propres légumes, se connecter à la terre et peut-être en faire son métier, tels sont les objectifs des **ateliers** qui seront mis en place un à deux jours par semaine en collaboration avec les CPAS de notre territoire. Une animatrice viendra prochainement renforcer l'équipe du GAL dans ce but. Vous connaissez des personnes fragilisées qui souhaiteraient y participer ? N'hésitez pas à nous en parler ! Des **formations** plus techniques, destinées à perfectionner ses compétences y seront également organisées : le compostage professionnel, des techniques maraîchères spécifiques, les bases de la soudure...

Plus d'infos : Contactez Nicolas Rosen ou consultez notre site internet : www.paysdes4bras.be/agricoeur.

UN LIEU D'INNOVATION

Enfin, le projet se veut également un espace de test et une vitrine de l'innovation en agriculture. Des **parcelles démonstratives** seront installées dès le mois de mai pour présenter des variétés potentiellement intéressantes à cultiver comme certaines plantes médicinales, des associations de cultures, des mélanges favorables à la biodiversité ou des cultures propices à la valorisation énergétique de la biomasse. La sélection comprend l'angélique, la valériane, le sorgho, le sarrasin... Avis aux agriculteurs et maraîchers qui souhaitent procéder à des tests à petite échelle, il reste de la place !

PROGRAMME DES PROCHAINES FORMATIONS

Bousculé par la crise sanitaire, le programme de formation continue doit être complètement revu. Marketing et communication, transformation des légumes, base de la soudure à l'arc et au semi-automatique, compostage professionnel, phytolice, etc. seront à nouveau au planning des prochains mois.
Pré-inscription possible dès maintenant sur le site www.paysdes4bras.be.

TIERS-LIEUX

Ouvert depuis septembre 2018, le Monty fait partie de ces nouveaux espaces collaboratifs appelés « tiers-lieux ». Distinct de ceux du domicile et du travail, le « troisième lieu », s'il peut prendre différentes formes, se définit par sa destination : tourné vers les arts, la culture et les initiatives citoyennes, il se met au service de la communauté et de sa vie sociale en instaurant d'autres appropriations et partages de l'espace. Rencontre, échange et mutualisation sont les mots-clés de ce concept qui s'apparente *in fine* à un « lieu-ressource » pour le territoire, véritable outil d'innovation et de cohésion sociale. Les défis sont nombreux et l'effort de mobilisation cherche désormais **de nouveaux espaces** où s'implanter sur le territoire du Pays des 4 Bras. L'asbl LE MONTY lance donc un **appel** à de nouveaux porteurs de projets et à toujours plus de talents pour faire naître de nouvelles idées et de nouveaux lieux où les accueillir sur les communes de Les Bons Villers et de Villers-la-Ville. L'importance du lien social, du partage, de la rencontre ont été mis en exergue par la crise liée à la pandémie. Cloîtrés chez eux, à travers les réseaux sociaux souvent, certains font preuve d'imagination tant pour exprimer leurs talents que pour partager un savoir-faire, une compétence quelle qu'elle soit, artistique, culinaire, voire technique... Et si, une fois déconfinés, nous continuons à partager et à mettre en valeur, à l'échelle du territoire, de notre commune, de notre quartier, les talents qui sont les nôtres ?

L'asbl LE MONTY lance un appel à de nouveaux porteurs de projets et à toujours plus de talents pour faire naître de nouvelles idées et de nouveaux lieux où les accueillir sur les communes de Les Bons Villers et de Villers-la-Ville.

Vous avez envie de rencontrer d'autres acteurs, de fédérer les énergies citoyennes et locales du territoire, voire d'inventer sur votre commune un espace collaboratif autour de dynamiques citoyennes, entrepreneuriales, solidaires, culturelles, de transition et autres... ? Le GAL Pays des 4 bras, via son chargé de mission au Monty (espace collaboratif culturel et citoyen à Genappe) peut vous soutenir et accompagner vos démarches. Un cycle de réunion se mettra prochainement en place sur nos communes parce qu'il est urgent d'inventer de nouvelles solidarités !

Plus d'infos : www.paysdes4bras.be/espaces-collaboratifs

Nicolas Rosen
CHARGÉ DE MISSION FORMATION
formation@paysdes4bras.be
071 81 81 29

Pierre Seraille
CHARGÉ DE MISSION
ESPACES COLLABORATIFS
pierre@lemonty.be
0492 85 70 72

LA MOBILITÉ PARTAGÉE, C'EST POSSIBLE !

Le confinement a profondément modifié nos habitudes, entre autres en ce qui concerne la mobilité : limitation de nos déplacements, recours au télétravail, réinvention de notre temps libre, etc. La crise sanitaire liée à la pandémie a mis en avant les bienfaits du vélo et de la marche, tout en encadrant drastiquement l'usage des transports en commun afin d'y limiter la promiscuité entre les usagers. Dans le monde d'après, l'organisation de nos déplacements devra être repensée. Le télétravail continuera parfois à être encouragé, néanmoins l'usage de la voiture individuelle risque de connaître une recrudescence importante, en remplacement des transports en commun. Ainsi, il sera encore plus important d'envisager notre mobilité d'une façon multimodale et partagée ! En Belgique, la voiture reste le mode de transport le plus utilisé : nous effectuons 61% de nos déplacements en voiture, selon une étude publiée en 2019 par le SPF Mobilité et Transports. En Wallonie, ce chiffre monte à 73 % et on comptabilise 501 voitures pour 1000 habitants... Pourtant, tout le monde le sait, avoir une voiture ça pollue et ça coûte cher. Quelles solutions pouvons-nous imaginer afin de contrer ces effets négatifs ? La mobilité partagée, ça vous parle ?

• D'autre part, le « car sharing », ou l'autopartage, qui implique que plusieurs personnes fassent usage du même véhicule à des moments différents. Plusieurs initiatives en la matière commencent à émerger sur notre territoire. En effet, quand on sait qu'une voiture reste garée en moyenne 95% du temps et que son taux d'occupation moyen est de 1,4 personnes, on peut y voir une réelle opportunité ! Ainsi, la Ville de Genappe est en train de réfléchir à la création d'une station de deux voitures à partager, qui seraient mises à disposition des habitants de la commune. De son côté, la commune de Les Bons Villers prévoit dans son plan d'actions pour la transition écologique (actuellement en cours d'élaboration) d'encourager le covoiturage.



Pauline Marchand
CHARGÉE DE MISSION MOBILITÉ
mobilite@paysdes4bras.be
071 81 81 29



UN NOUVEL OUTIL

Vous connaissez certainement déjà la carte des producteurs du territoire réalisée par le GAL Pays des 4 Bras. Grâce à celle-ci, vous allez régulièrement rendre visite à nos producteurs locaux ? Et si vous y alliez... à vélo ? Durant le confinement, le GAL a imaginé un nouvel outil en ligne, qui vous permettra de visualiser rapidement le réseau cyclable du territoire, tout en localisant les producteurs de notre région : <http://u.osmfr.org/m/450616/>. Retrouvez-le aussi via la page Mobilité de notre site internet. Et devinez quoi ?! Où que vous habitez, il y a de fortes chances que des fraises, du bon fromage ou du jus de pomme vous attendent après une belle balade de quelques kilomètres à peine !

COVOITURAGE ET AUTOPARTAGE, QUELLE PLACE SUR LE TERRITOIRE ?

Il existe deux grands axes de mobilité partagée :

- D'une part, le « ride sharing » ou le covoiturage, qui implique que plusieurs personnes fassent usage d'un même véhicule au même moment ;

Vous avez besoin d'une voiture quelques heures par semaine seulement ? Vous souhaitez faire des économies sur votre budget mobilité ? Vous hésitez à acheter une seconde voiture pour votre famille mais cela vous semble onéreux pour l'utilisation que vous en auriez ? Alors pensez à des alternatives, elles existent ! Le GAL, en partenariat avec les trois communes de son territoire et l'ASBL Taxistop, organisera prochainement **une soirée d'information** sur la plateforme « Cozycar ». Celle-ci vise à promouvoir le partage de voiture entre voisins, en permettant une gestion simplifiée des assurances nécessaires, des défraiements au kilomètre ou encore des réservations de véhicules.

En attendant, pour vous accompagner dans vos réflexions, voici quelques liens utiles :

- Organisation de covoiturage
<https://www.fr.blablacar.be/> ou <https://www.carpool.be/fr>
- Organisation de covoiturage lors d'événements
<https://www.covevent.be>
- Gestion du partage de voitures entre voisins
<https://www.cozycar.be/>

LE SAVIEZ-VOUS ?



La Province du Brabant wallon propose **des primes à l'achat** d'un vélo classique, pliable ou cargo, d'un vélo à assistance électrique (VAE) ou d'une trottinette, si vous avez plus de 65 ans ou si vous souhaitez l'utiliser pour vos trajets domicile-travail. Cette prime s'élève à 20% du prix d'achat, avec un plafond pouvant aller de 100 à 400€ en fonction de différents critères. En complément, les communes de Genappe et de Villers-la-Ville proposent également une aide financière à leurs habitants pour l'achat d'un VAE, sous certaines conditions. Plus d'infos sur ces primes : Contactez votre Commune et rendez-vous sur <https://www.brabantwallon.be/bw/vivre-se-divertir/mobilite/prime-velo-electrique/>

LE MONTY, « ESPACE DE COLLABORATION ET TIERS-LIEUX CULTUREL »

LE MONTY : PLUS QU'UN LIEU, UN MONDE À PARTAGER

En réhabilitant l'ancien cinéma du centre de Genappe, la Compagnie du TOF Théâtre, réputée dans le monde entier pour ses spectacles de marionnettes, avait pour objectif d'offrir un espace culturel et citoyen aux habitants de la commune. La gestion du lieu a été confiée à l'asbl LE MONTY qui développe tout un panel d'activités portées, organisées et valorisées par des bénévoles. Pierre Seraille, le nouveau coordinateur du lieu, ou devrait-on dire des lieux, est chargé du développement et de l'essaimage de ce projet, encore expérimental, sur le territoire... Mais de quoi s'agit-il au juste ?

Un lieu de fabrique artistique et de diffusion culturelle : une belle salle de spectacles, pouvant accueillir jusqu'à 150 spectateurs et un bar convivial... Le TOF Théâtre y insufflé sa ligne artistique, principalement axée autour de la marionnette mais plus généralement autour du spectacle vivant, sous forme de coups de cœur glanés lors des tournées. Sont organisés aussi des résidences artistiques, des ateliers de création et, avec les amis du Monty, des concerts de chanson française, des marchés des artisans, des expositions d'artistes locaux, des conférences ainsi que le ciné club, en partenariat avec le Centre culturel de Genappe. Bref, une programmation culturelle exigeante et populaire !

Un lieu d'animation et de convivialité : jeux de cartes, de société... y sont mis à la disposition de tout un chacun, chaque vendredi après-midi, poursuivant entre autres objectifs la rencontre intergénérationnelle. Une soirée dégustation de bières y est également organisée une fois par mois, en collaboration avec un brasseur du territoire. Les livres, mis à la disposition du lecteur, participent au même esprit de partage.

Un lieu de formation et d'Éducation Permanente : des formations sur la permaculture, l'économie planétaire, la conservation alimentaire, ou encore la comptabilité, en passant par un atelier pain organisé par les « P'tits Pots », le Monty s'adresse à tous les partenariats associatifs ou privés. C'est un lieu de partage de connaissances et de compétences, abritant aussi une zone de coworking, installée au rez-de-chaussée, dans un espace polyvalent, en attendant la rénovation des bureaux.

Un lieu à disposition : des espaces en location, à des prix démocratiques ! Pour l'organisation d'un séminaire, d'une formation, d'une fête ou d'une cérémonie, en famille, entre collègues ou entre amis, la salle de spectacle et/ou le foyer bar peuvent, l'un et l'autre, être réservés selon plusieurs formules « toutes en un » (service traiteur, régisseur technique, bar...).

Des Petits Pot(e)s et du pain

Constituée sous forme d'asbl par des citoyens, cette épicerie vrac participative fonctionne avec quelques 170 familles qui y tiennent des permanences et y achètent des produits bio et locaux avec leurs petits et plus grands pots... Leur credo : « mieux manger, collaborer, éviter les déchets et payer le prix juste ! Tout en valorisant la production alimentaire locale. »

Plus d'infos : www.lespetitspots.be.

TOURISME

LE PAYS DES 4 BRAS EN UN CLIC !

Constitué en territoire de projet depuis 2015 dans le cadre du Groupe d'Action Locale (GAL) du Pays des 4 Bras, le territoire des communes de Les Bons Villers, Genappe et Villers-la-Ville se dote d'un site internet dédié spécifiquement au tourisme : www.relaisduvisiteur.be.

Après avoir vu naître le Relais du visiteur, un premier lieu d'accueil des visiteurs, vitrine du territoire du Pays des 4 Bras et comptoir des produits locaux, les partenaires ont construit un **nouvel outil numérique** regroupant tous les acteurs et attractions touristiques du territoire.

L'objectif ? Améliorer la promotion de notre région, véritable « poumon vert » situé entre Bruxelles et Charleroi, comme une terre d'accueil où nature et patrimoine se rencontrent pour le plus grand bonheur des promeneurs, cyclistes, cavaliers, golfeurs et pilotes de planeurs. Dans le contexte de la crise sanitaire, nous espérons que ce nouveau site internet facilitera la découverte de notre région par le biais de sorties et de nouvelles activités à proximité de chez soi...

Le site internet présente à ce jour **44 promenades, une quinzaine d'attractions touristiques, 5 golfs, plus de 25 restaurants et autant d'hébergements**, ainsi qu'un agenda regroupant les activités des 3 communes.

Margot Vandemeulebroek
Stéphanie Labie
CHARGÉES DE
MISSION TOURISME
margot@relaisduvisiteur.be
stephanie@relaisduvisiteur.be
067 77 23 43



UNE MINUTE PATRIMOINE

Pour vous garder en haleine, l'équipe du Relais du visiteur vous propose, chaque semaine, de vous évader grâce à ses **capsules vidéos** « La Minute Patrimoine » dans lesquelles les richesses du Pays des 4 Bras sont évoquées et commentées en quelques minutes. Monuments classés, façades particulières, témoins du passé du Pays des 4 Bras, lieux insolites... Voilà de quoi vous faire patienter et faire le plein d'idées avant de pouvoir repartir à la découverte de notre joli territoire !

Vous sont également proposés : actus touristiques du territoire, activités pour toute la famille, jeux, podcasts, liens intéressants, etc.



Rendez-vous sur la page Facebook du Relais du visiteur, ainsi que sur la toute nouvelle chaîne YouTube du 38, le Carrefour culturel de Genappe, qui accueille actuellement le Relais du visiteur.

LES RENDEZ-VOUS DU TOURISME

Vous êtes propriétaire d'un hébergement, d'une attraction touristique ou d'un établissement HORECA ? Cette année, le Relais du visiteur aura le plaisir de vous inviter à réseauter lors des « rendez-vous du tourisme » organisés spécialement pour vous qui faites vivre le Pays des 4 Bras !

Portant sur un thème particulier pour lequel un ou plusieurs intervenants sont invités à prendre la parole, ces rencontres visent à poursuivre la démarche de **mise en réseau** des acteurs touristiques, à aborder des sujets d'actualité voire à construire ensemble de nouvelles propositions. Les sujets envisagés sont variés : tourisme et vélo, commerces et synergies, labels écologiques et hébergements...

L'inscription est **gratuite** et peut s'effectuer par mail à info@relaisduvisiteur.be, sur place (rue de Bruxelles 38 à 1470 Genappe) ou par téléphone au 067 77 23 43.

Nos trois rendez-vous du tourisme prévus en avril, mai et juin, ont été annulés en raison de la crise sanitaire liée au COVID-19. Suivez-nous sur notre site internet ou notre page Facebook pour vous tenir informé-e de nos actualités en cette période si particulière.

Plus d'infos : www.relaisduvisiteur.be



ÇA SWINGUE AU PAYS DES 4 BRAS !

Si le Pays des 4 Bras peut se vanter de la beauté et de l'étendue de ses campagnes, il est également richement pourvu en... terrains de golf ! Ce sont au total **cinq** clubs de golf qui sont répartis sur les trois communes du territoire.

Tordant le cou aux idées reçues, le golf est **un sport de plus en plus prisé** pour son aspect social comme pour la proximité qu'il offre avec la nature, pratiqué généralement dans un cadre préservé et apaisant. Mais ne croyez pas que le golf soit un sport immobile : à l'issue d'un parcours 18 trous, un golfeur aura marché entre 6 et 10 kilomètres, aura frappé la balle de nombreuses fois et, selon son niveau, aura arpenté pelouses et buissons à la recherche de balles perdues... Par ailleurs, le golf tend à séduire de plus en plus de jeunes et de familles à la recherche d'une activité ludique et sportive intergénérationnelle.

Amateurs de sport et de quiétude ou de chouettes moments en famille, il ne vous reste que l'embarras du choix !

CINQ CLUBS DE GOLF, 10 PARCOURS ET PLUS ENCORE



GOLF CLUB HULENCOURT

Le Golf Club Hulencourt est installé dans un ancien corps de ferme et écurie. Il est ouvert aux visiteurs, aux familles et aux golfeurs de tous niveaux.

- ~ Parcours :
Le Vallon, 18 trous (en rénovation)
Le Verger, 9 trous
- ✎ Facilités :
Clubhouse et restaurant accueillants.
Salles de réunion.
- 📍 Vieux-Genappe



GOLF DE L'EMPEREUR

Le Golf de l'Empereur, oasis de nature, propose, entre autres, des initiations, stages junior et stages afterwork.

- ~ Parcours :
L'Empereur, 18 trous
La Hutte, 9 trous
- ✎ Facilités :
Restaurant L'Art des Sens, ouvert à tous.
Hôtel dans une cour historique de ferme (12 chambres, suites, loft-appartements).
Salles de séminaire.
- 📍 Ways



GOLF DE RIGENÉE

Niché dans un superbe cadre naturel, le Golf de Rigenée propose une formation et un suivi aux nouveaux golfeurs. Il accueille une section jeunes dynamique !

- ~ Parcours proposés :
Le Village, 18 trous
Le Châtelet, 9 trous
- 📍 Villers-la-Ville



GOLF LA BRUYÈRE

Le Golf La Bruyère s'inscrit dans un cadre arboré et légèrement vallonné. Son offre comprend des packs pour débutant.

- ~ Parcours :
Le Chassart, 18 trous
La Boscaille, 9 trous
- ✎ Facilités :
Brasserie-Restaurant
Le 19^e Trou, ouvert à tous.
Salle de réception dans une ancienne écurie.
Logement : 5 chambres/studios
- 📍 Sart-Dames-Avelines



GOLF DE PIERPONT

Le Golf de Pierpont, c'est 67 hectares autour d'un corps de ferme du 17^e siècle. Il propose une offre d'initiation et de perfectionnement, en plus des cours et des stages de vacances pour les jeunes.

- ~ Parcours :
Le Grand Pierpont, 18 trous
Le Petit Pierpont, 9 trous
- ✎ Facilités :
Restaurant avec terrasse.
Hôtel ouvert à tous, 20 chambres.
Salles de réunion.
- 📍 Les Bons Villers



Gary Nisbet LE CLUB MANAGER DU GOLF DE PIERPONT

Quel est votre lien avec le golf ?

Gary Nisbet : Je suis dans le golf depuis que j'ai quitté l'école. En Ecosse, j'habitais tout près du club de golf, donc j'y étais presque tous les weekends. J'aidais à ramasser les balles au practice, etc. J'ai commencé ma carrière comme greenkeeper (intendant de terrain) en Ecosse en 1975.

Pourquoi le golf ?

G. N. : Pour moi, le golf est un sport très social et familial. Le système de handicap permet à chacun de jouer sur un pied d'égalité. Donc, une famille entière peut jouer ensemble, des enfants aux grands-parents. J'aime aussi le mélange des gens, les synergies qui se créent... Depuis que je suis ici, je vois des amitiés se créer au fil des ans. J'aime cette partie de mon travail. En fait, c'est autant un club social qu'un club de golf.

Quel est l'atout de votre club ?

G. N. : Il y a ici une ambiance très détendue et accueillante.

C'est un club très international, nous avons eu plus de 30 nationalités différentes parmi nos membres, dont des joueurs de la Communauté Européenne. Par ailleurs, nous ne sommes jamais fermés. Nous avons un excellent système de drainage des terrains, ce qui fait qu'ils ne sont jamais trop humides pour y jouer.

Pourriez-vous nous raconter un souvenir lié au club ?

G. N. : Nous avons beaucoup de bons souvenirs ici ! Nous avons accueilli d'importants tournois européens et internationaux. Cela atteste de la qualité de nos terrains.

Une info insolite à nous partager ?

G. N. : Nous faisons une compétition chaque année, appelée « The Cross » durant laquelle les golfeurs jouent le parcours dans le désordre, de façon amusante, à travers les arbres... les gens adorent ça. Nous avons aussi une tradition à Pierpont : il arrive que le soir, nous jouions depuis la terrasse et visions le trou n°18, qui se trouve juste en face. ■



LES JEUNES DE VILLERS-LA-VILLE EN ACTION INVESTISSENT LEUR TERRITOIRE !



Vous souvenez-vous des différents ateliers et rencontres organisés à Genappe et Les Bons Villers en 2018 et 2019 pour les jeunes du territoire ? À travers la réalisation de sacs rigolos, de dessins, de photos, de textes décalés ou de modules de skatepark, ainsi que dans le cadre du Kingdom Festival et du Bitume Festival, nos jeunes ont pu exprimer leur point de vue, aborder autrement leur quartier, leur patrimoine et montrer qu'ils ont un paquet de choses à dire !

Cécile Voglaire
CHARGÉE DE MISSION CULTURE
cecile@ccgenappe.be
067 77 16 27

Editeur responsable
ASBL Pays des 4 Bras
Rue Jules Tarlier 32
1495 Villers-la-Ville
071 81 81 29
www.paysdes4bras.be

Redacteur en chef
Emmanuel Wart
Président du Conseil
d'administration

Secrétaire de rédaction
Olivier Servais

Comité de rédaction
Cécile Voglaire,
Valérie-Anne Dumont,
Olivier Servais,
Pauline Marchand,
Nicolas Rosen,
Caroline Rossez,
Stéphanie Labie,
Pierre Serraille et Margot
Vandeneubroek

Comité de lecture
Melissa Collignon,
Delphine Deblaeer,
Dimitri Phukan

Copyright

Participants des Ateliers du Léz'arts
(atelier photo, Élise Delmotte), Nassim Belouti,
Le Monty, Le Relais du visiteur, les
contributeurs OpenStreetMap, sous licence
ODbL (<https://osm.org/copyright>).

Tirage

16 650 exemplaires distribués
gratuitement sur les
communes de
Les Bons Villers, Genappe
et Villers-la-Ville

AGENDA CULTUREL

Il se passe toujours quelque chose sur le territoire du Pays des 4 Bras ! Concerts, spectacles, conférences, expositions... Cependant, dans le contexte que nous traversons, alors que des mesures exceptionnelles sont prises à tous les niveaux, notre traditionnel agenda culturel doit s'adapter et, au vu des incertitudes qui planent sur les différentes programmations, sa parution dans cette édition a dû être annulée. Nous vous encourageons à suivre son évolution sur le site internet du GAL : www.paysdes4bras.be/agenda-culturel.

JEU CONCOURS GAGNEZ

UNE VISITE GUIDÉE DE L'ABBAYE DE VILLERS POUR 15 PERSONNES !

QUESTION

Quels sont précisément les sites touristiques au cœur de notre projet de coopération « Abbayes » ?

QUESTION SUBSIDIAIRE

Combien de bonnes réponses seront reçues entre le 2 juin et le 10 juillet 2020 ?

Envoyez les réponses aux questions à gazette@paysdes4bras.be jusqu'au 10 juillet 2020. Le règlement du jeu-concours se trouve sur notre site internet : www.paysdes4bras.be/concours.

À vos claviers !

Ce qu'en disent les jeunes

UN ÉTÉ (DÉ)CONFINÉ MAIS CRÉATIF !

Nous nous souviendrons longtemps de l'année 2020. Vu le contexte particulier dans lequel nous vivons, cet été sera un peu différent des autres, mais ce n'est pas pour autant que nous te laissons tomber !

Tu as entre 12 et 26 ans ? On te propose de chouettes activités pour égayer les grandes vacances. Et pour t'encourager à **doper ta créativité**, il y aura des cadeaux à la clé.

ENVOIE-NOUS DES CARTES POSTALES !

Au Centre culturel, nous aimons recevoir du courrier avec des petits mots sympas et aussi (re)découvrir le patrimoine local. Alors, à tes crayons, feutres, ciseaux, pinceaux, etc. ! Nous te proposons de jouer avec les clichés et les symboles de ton village, de ta rue, de ton quartier pour les transformer en illustrations rigolotes, décalées ou mêmes surréalistes à nous envoyer par la poste. En 2018, on a déjà commencé notre épatante collection... Aide-nous à la poursuivre !

Mode d'emploi pour fabriquer le gabarit d'une carte postale en 2 étapes :

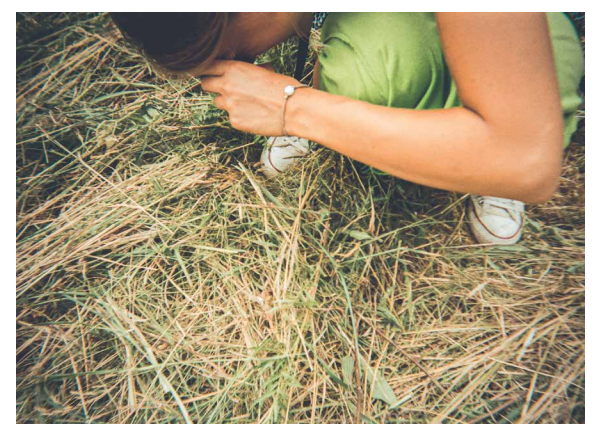
1. Utilise du papier rigide. Pour être sûr que ta carte postale ne s'abîme pas après avoir été postée, choisis un papier solide comme du papier cartonné et découpe un rectangle de 105 mm de haut sur 148 mm de large. Peu importe la couleur, pourvu que l'adresse soit clairement lisible.
2. Au verso, trace une ligne verticale au centre. Ton papier commence à ressembler à une carte postale ! À droite de cette ligne, trace également trois lignes horizontales et parallèles entre elles pour écrire l'adresse.

Envoie-nous ta carte au Centre culturel de Genappe, rue de Bruxelles 38 à 1470 Genappe.



CONCOURS PHOTO

Cet été, pas de vacances à l'étranger possibles ! Du coup, on ne pourra pas partager de photos de voyages exotiques ou de contrées lointaines prises à cette occasion. Mais pourquoi ne pas bombarder Facebook et Instagram d'images, qu'elles soient drôles, décalées, surprenantes ou éblouissantes, prises au bout de sa rue ou dans les champs voisins ? Le Pays des 4 Bras, ce n'est pas le sud de la France mais c'est chez nous et ce n'est pas mal non plus. **Pars explorer les alentours de ta maison et fais-nous rêver en nous envoyant tes meilleures photos par mail à l'adresse cecile@ccgenappe.be.**



Deux concours, trois prix à la clé : le prix de la créativité, le prix de l'humour et le prix de l'originalité.

Trois cadeaux à gagner : des bons d'achat de **30€** au **cinéma Quai10** ou à la **librairie Molière** à Charleroi ou dans le magasin de **skate Stoemp** à Louvain-la-Neuve. Bonne chance !

Nous diffuserons toutes vos créations sur nos réseaux sociaux